



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# RECOMMANDATIONS MÉTHODOLOGIQUES À L'USAGE DES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS EUROPÉENS

Implémenter une stratégie bas carbone et de  
réduction des déchets efficiente (vers le 0 déchet)

Dans le cadre de la nouvelle stratégie européenne en matière d'environnement et de climat, intitulée le Pacte vert pour l'Europe<sup>1</sup>, le secteur du sport se doit de repenser l'organisation des futurs événements sportifs, quelle que soit leur taille, en prenant en compte les enjeux environnementaux. Ces événements constituent en effet une vitrine populaire et médiatique offrant des opportunités de sensibiliser et de participer à une prise de conscience globale relative à la transition écologique. Ils sont donc à même de déclencher des changements de comportements chez les Français.

Si certains pays ou organisateurs n'ont pas attendu pour s'engager en faveur d'événements sportifs plus respectueux de l'environnement et plus durables, la transposition de bonnes pratiques ne va cependant pas toujours de soi. Les législations, l'implication des parties prenantes, ou encore les caractéristiques de l'événement ou du territoire qui l'accueille sont en effet autant de facteurs à prendre en compte, et susceptibles de rendre les bonnes pratiques difficiles à transposer telles quelles.

Il est apparu dès lors nécessaire de mener une réflexion commune avec les autres États membres de l'UE, dans le cadre du Plan de travail de l'Union européenne pour le sport 2021-2024<sup>2</sup>, et en application des conclusions adoptées par le Conseil des ministres des sports de l'UE, réuni le 4 avril au Luxembourg sous Présidence française<sup>3</sup>.

La première étape s'est matérialisée par l'organisation d'un événement d'apprentissage par les pairs les 13 et 14 avril 2022 au ministère chargé des Sports à Paris, qui a rendu possible de riches échanges entre des experts du sport et du développement durable de l'UE. Organisé par la direction des sports, avec le soutien de l'agence OXYGENE, cet événement, cofinancé par la Commission européenne, a permis de dresser un état des lieux des bonnes pratiques au sein de l'UE. Au-delà d'une simple cartographie, cette réflexion collégiale a donné lieu à un ensemble de recommandations méthodologiques concrètes favorisant l'organisation de manifestations sportives plus respectueuses de l'environnement.

Le présent rapport reprend et enrichit les bonnes pratiques et conseils méthodologiques présentés et débattus lors de cet événement, en mettant l'accent sur les conditions de réussite des différentes initiatives ainsi que sur des recommandations d'action et d'orientation stratégiques.

Je forme le vœu que les organisateurs d'événements sportifs - quelles qu'en soient l'échelle, la discipline, la localisation, etc.- puissent s'inspirer des bonnes pratiques exposées dans ce document. Sur la base des enseignements présentés, les acteurs de terrain doivent en effet être en mesure de prendre des décisions plus éclairées, sans pour autant réduire le nombre de manifestations sportives et leur qualité, tant du point de vue de la performance sportive, du spectacle offert au public que de l'impact territorial.



Réciproquement, j'invite les organisateurs à continuer à partager leurs bonnes pratiques. J'espère que la dynamique initiée par ce travail sera amenée à s'accélérer, au regard de l'importance des enjeux.

**Fabienne BOUDAIS**  
Directrice des sports

<sup>1</sup> Un pacte vert pour l'Europe | Commission européenne (europa.eu)

<sup>2</sup> [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:42020Y1204\(01\)&from=EN](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:42020Y1204(01)&from=EN)

<sup>3</sup> [http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=uriserv:OJ.C\\_.2022.170.01.0001.01.ENG](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=uriserv:OJ.C_.2022.170.01.0001.01.ENG)

ÉDITO	2
INTRODUCTION	4
<b>I. Pour un sport bas carbone</b>	<b>6</b>
<b>1. Comprendre</b>	<b>8</b>
a. Le calcul des émissions carbone	8
b. Stratégie Bas Carbone	8
c. Neutralité Carbone	9
d. L'empreinte et le bilan carbone	10
e. Les scopes carbone	11
f. Outils de mesure	13
g. Enjeux de la mesure	14
<b>2. Réduire</b>	<b>15</b>
a. Stratégies de réduction carbone	15
b. Les piliers de la réduction	16
<b>3. Compenser</b>	<b>21</b>
a. La compensation carbone	21
b. Types de projets carbone	21
<b>4. Conclusion</b>	<b>22</b>
<b>II. Vers des événements zéro déchet</b>	<b>23</b>
<b>1. Définition et enjeux</b>	<b>23</b>
a. Définition du déchet et cadres	23
b. Chiffres clés de la production de déchets	24
c. La production de déchets des événements sportifs	25
<b>2. Principes clés et méthodologie d'une stratégie bas déchets</b>	<b>28</b>
a. La circularité et le principe des « 5 R » : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Retour à la terre	28
<b>3. Les facteurs clés de succès d'un événement sportif « zéro déchet »</b>	<b>33</b>
a. Se préparer et s'engager en amont	33
b. Impliquer et engager l'ensemble des parties prenantes	34
c. Eco-communiquer et sensibiliser les populations cibles, en amont et sur site	34
<b>4. Conclusion</b>	<b>35</b>
ANNEXES	36



## I. POUR UN SPORT BAS CARBONE

Le réchauffement climatique représente un défi majeur pour toute l'industrie du sport. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) établit que la hausse des températures sur les vingt prochaines années dépassera 1,5 °C si les émissions de gaz à effet de serre (GES) ne réduisent pas drastiquement<sup>9</sup>.

La hausse des températures et des vagues de chaleur associées présente des risques majeurs pour le bon déroulement d'événements sportifs pour les athlètes, leurs fans, les intervenants et les infrastructures. On sait par exemple que l'augmentation de la température de 2 °C se traduirait par 24 jours supplémentaires par an à plus de 32 °C, seuil au-delà duquel la pratique sportive est déconseillée ou encore que 50% des salles de pratique collective sportive en France sont aujourd'hui inadaptées aux fortes températures. Il est par ailleurs reconnu que le stress hydrique et thermique provoqué par le manque d'eau et les fortes chaleurs impacte la bonne tenue des surfaces naturelles dont celle des stades engazonnés : les conséquences de l'effritement du sol ou encore d'allongement du temps de pousse du gazon complexifieront la gestion logistique et augmenteront les risques de blessures. La réduction estimée d'un mois de période d'enneigement pose également une problématique complexe d'adaptation pour les pratiques sportives d'hiver dont les calendriers vont se densifier sur des périodes plus courtes<sup>10</sup>. C'est pour l'ensemble de ces raisons qu'il est primordial que l'écosystème sportif adopte une stratégie bas carbone long terme dès aujourd'hui pour identifier les enjeux liés à ses pratiques et les solutions existantes pour limiter leurs conséquences.



Par ailleurs, l'empreinte carbone du sport est grandissante et les organisations sportives font partie des secteurs les plus émissifs. Selon un rapport de Rapid Transition Alliance<sup>11</sup>, le secteur du sport mondial émet autant d'émissions carbone qu'un pays de taille moyenne. Une estimation basse représenterait le même niveau d'émissions qu'un pays tel que l'Angola ou la Tunisie et une estimation haute serait aussi élevée que celui de la Pologne ou de l'Espagne. Cette empreinte comprend aussi bien les transports vers et depuis le lieu de l'événement, que la construction des infrastructures ou encore l'utilisation des installations et la chaîne d'approvisionnement des équipements pour la pratique sportive. On estime que les Jeux Olympiques de Rio 2016 ont émis 3,6 millions de tonnes de dioxyde<sup>12</sup> de carbone

et que la Coupe du Monde de football 2018 en Russie a émis 2,16 millions de tonnes, dont notamment près de 1,6 millions de tonnes liées uniquement aux transports<sup>13</sup>.

9 <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/>

10 [https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2021-07/02072021\\_Rapport\\_Dereglement-climatique\\_le\\_monde\\_du\\_sport\\_a\\_plus\\_2\\_et\\_4\\_degrees\\_WWF%20France\\_4.pdf](https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2021-07/02072021_Rapport_Dereglement-climatique_le_monde_du_sport_a_plus_2_et_4_degrees_WWF%20France_4.pdf)

11 <https://www.rapidtransition.org/resources/playing-against-the-clock/>

12 <http://www.rio2016.com/jogo-aberto/documento>

13 <https://www.fifa.com/tournaments/mens/worldcup/2018russia/news/sustainability-report-of-the-2018-fifa-world-cup-russia>

Pour faire face aux enjeux du réchauffement climatique, les organisations sportives doivent significativement réduire leurs émissions et atteindre le Net Zéro Carbone à horizon 2050, en intégrant leur stratégie bas carbone au sein de leur stratégie économique. En effet, les organisations sportives peuvent à la fois réduire leur empreinte carbone et s'assurer un avenir pérenne.

Adopter une stratégie bas carbone est l'opportunité pour les entreprises et associations du secteur de fédérer leurs parties prenantes (partenaires, spectateurs, invités, prestataires, institutions, etc.). Leur démarche les amènera à mieux comprendre l'interdépendance de leurs activités à celles de leur écosystème et de collaborer avec ce dernier pour coconstruire des solutions de réduction adaptées à la réalité qu'ils partagent.

Pour aider les organisations à adopter une stratégie bas carbone, nous précisons dans cette partie les mécanismes et méthodes affectant l'impact environnemental d'une organisation ainsi que **les trois principes fondamentaux d'une stratégie bas carbone comprenant la mesure, la réduction et la compensation des émissions ne pouvant être réduites.**

Cette partie explique les définitions et enjeux des émissions carbone et la manière dont le sport peut s'emparer de ces concepts scientifiques pour les appliquer à des réalités tangibles de leurs pratiques et organisations. Pour ce faire, les sujets abordés ont été organisés comme suit :



- *Comprendre* : préciser les cadres de référence, outils et enjeux de la mesure;



- *Réduire* : une fois les émissions mesurées, cette deuxième partie explicite et propose des solutions pour réduire les émissions;



- *Compenser* : pour traiter les émissions produites inévitables, la compensation est le moyen de rétablir une balance positive pour son événement ou organisation en contribuant à l'émergence de projets durables.

# 1. Comprendre

## a. Le calcul des émissions carbone

Le dioxyde de carbone, CO<sub>2</sub>, est un gaz à effet de serre majeur et l'un des principaux contributeurs au changement climatique. Ces gaz à effet de serre emprisonnent l'énergie du soleil dans l'atmosphère, ce qui a un effet de réchauffement à la surface de la terre.

Le calcul des émissions de carbone mesure la quantité de gaz à effet de serre émis par une activité exprimée en équivalent CO<sub>2</sub>. Ce calcul applique un facteur d'émission à une statistique d'activité appropriée, c'est-à-dire :

$$\text{Émission} = \text{Activité} \times \text{Facteur d'émissions}$$

Les facteurs d'émissions de CO<sub>2</sub> indiquent la quantité de CO<sub>2</sub> équivalent (CO<sub>2</sub>eq) émise lors de la combustion d'un combustible donné et pour une unité d'énergie.

*Par exemple : Une voiture électrique alimentée par un réseau d'électricité généré par des combustibles fossiles émettra plus de CO<sub>2</sub> que cette même voiture alimentée par un réseau d'électricité généré par des énergies renouvelables.*

Il est possible d'étendre le concept des facteurs d'émissions et de cycle de vie aux activités des organisations en rapportant les émissions de CO<sub>2</sub>, ou équivalents, directement émises par une activité à une mesure de cette activité pour calculer l'empreinte carbone d'un produit ou service.

*Par exemple : La mesure de la production d'un ballon de handball prendra en compte l'intégralité de son cycle de vie : de l'énergie utilisée pour sa production, les matériaux le composant ainsi que leurs origines, son transport, sa durée de vie estimée, l'impact de son traitement en tant que déchets représentant une somme de facteurs d'émissions rapportée à une unité de produit.*

Il est recommandé de prendre en compte l'impact des facteurs d'émissions et de cycle de vie<sup>14</sup> dans les processus de décision d'une organisation pour procéder à l'implémentation d'une stratégie bas carbone.

*Par exemple : le bois pourrait être privilégié comme alternative à l'acier dans la construction de bâtiments. Cela dit, le bois peut représenter un facteur d'émission supérieur à l'acier en raison de la comptabilité de ses coûts environnementaux de production plus élevés liés par exemple à la déforestation et à la perte de séquestration de CO<sub>2</sub> liée à l'abattement de l'arbre. De façon similaire, un maillot de sport en polyester aura une empreinte carbone plus élevée que celle d'un maillot en coton en raison du processus de production à forte intensité énergétique des fibres synthétiques.*

## b. Stratégie Bas Carbone

Une stratégie bas carbone se compose de trois enjeux majeurs : **l'atténuation, l'adaptation et les co-bénéfices.**

**L'atténuation** vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en déployant des technologies et des pratiques plus propres.

**L'adaptation** est le processus de préparation à un monde qui se réchauffe en construisant

des infrastructures plus résilientes et en adaptant les infrastructures existantes aux conditions changeantes comme la hausse des températures, l'élévation du niveau de la mer, la hausse des événements naturels extrêmes, etc.

**Les co-bénéfices** font référence aux bénéfices sociaux, économiques et environnementaux qui résultent de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la mise en place des mesures d'adaptation ci-avant évoquées.

Ce type de stratégie est utilisé dans le monde entier alors que les gouvernements prennent des mesures pour lutter contre le changement climatique. Il peut être utilisé à plusieurs échelles, y compris au niveau local, national et international.

Les stratégies bas carbone peuvent prendre plusieurs formes. Par exemple, il peut s'agir d'objectifs volontaires fixés au niveau international tels que l'Accord de Paris sur le changement climatique ou les Objectifs de développement durable (ODD). Elles peuvent également être motivées par un mécanisme incitatif tel qu'une taxe sur le carbone ou un mandat exigeant qu'un certain pourcentage de l'énergie provienne de sources renouvelables. Au niveau local, les collectivités peuvent mettre en œuvre des stratégies à faible émission de carbone par le biais d'incitations à des programmes d'efficacité énergétique ou d'installations d'énergies renouvelables.

Une **stratégie bas carbone** est un plan d'atténuation à grande échelle qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre à des niveaux moins dommageables.

## c. Neutralité carbone

La neutralité carbone, connue comme le fait d'avoir **une empreinte carbone nette nulle**, fait référence au fait que **toutes les émissions de gaz à effet de serre associées à une activité ou à une organisation sont contrebalancées par des réductions**. Cela peut être réalisé en réduisant (atténuation) l'empreinte carbone et en compensant les émissions de carbone excédentaires (dont séquestration).

Atteindre la neutralité carbone est un facteur clé de succès pour relever les défis posés par le changement climatique.

L'Agence française de la transition écologique (ADEME) a publié des recommandations sur l'utilisation des arguments de « neutralité » dans le marketing et la communication qui soulignent notamment les pratiques trompeuses dans l'utilisation des concepts de neutralité pouvant déboucher sur des polémiques ou même des risques juridiques face à des accusations de greenwashing<sup>15</sup>. Par conséquent, l'ADEME recommande à tous les acteurs de s'engager dans une démarche de communication responsable qui passe par :

- se défaire de l'approche purement arithmétique de la neutralité et ne pas focaliser la communication sur la prétendue neutralité de leur territoire, activité, produit ou service ;
- communiquer de façon transparente, proportionnée et distincte sur les différents leviers de contribution à la neutralité carbone collective, en particulier la réduction massive de leur empreinte carbone et le financement de projets de compensation.

<sup>14</sup> Facteurs d'émissions établis par le GreenHouseGas protocol : <https://ghgprotocol.org/calculation-tools>

<sup>15</sup> <https://librairie.ademe.fr/developpement-durable/5609-use-of-the-carbon-neutrality-argument-in-communications.html>

A titre d'illustration, le récent standard de zéro émission nette (net zéro), défini par le SBTi<sup>16</sup> (Science Based Target Initiative), exige de ses entreprises signataires une réduction conséquente de 90 à 95 % des émissions avant 2050, avec la définition d'objectifs de court et long terme couvrant les émissions de l'ensemble de la chaîne de valeur. En complément de ces objectifs, la neutralisation, également appelée retrait ou capture, du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère et sa séquestration dans des puits de carbone concerne les 5 à 10 % d'émissions restantes au sein de la chaîne de valeur. Les participants sont invités à investir dans des projets de compensation carbone, avec des solutions fondées sur la nature (comme la reforestation) ou sur du retrait direct par des moyens technologiques (captage et stockage) permettant de réduire les émissions en dehors de leur chaîne de valeur.

En réduisant les émissions, une stratégie bas carbone peut prévenir le réchauffement climatique. Parallèlement, favoriser la régénération des écosystèmes qui ont été dégradés ou détruits, ainsi que conserver des écosystèmes encore intacts offre de plus grandes chances de continuer à bénéficier des systèmes naturels qui capturent les gaz à effet de serre et, de fait, produisent des services écosystémiques (aussi communément appelés services écologiques), bénéfiques que les humains retirent de ces écosystèmes<sup>17</sup>.

#### d. L'empreinte et le bilan carbone

Une étape importante de toute stratégie bas carbone consiste à mesurer l'empreinte carbone, à la fois de l'organisation et de ses activités.

L'empreinte carbone est le terme utilisé pour décrire la quantité totale de gaz à effet de serre produite par une organisation ou une personne sur une période donnée exprimée en équivalent dioxyde de carbone dans l'atmosphère (CO<sub>2</sub>eq) mesurée en tonnes métriques.

Toutes actions qui contribuent au changement climatique doivent être incluses dans ce calcul.

*Par exemple, si un stade achète de l'électricité à une centrale électrique au charbon ou si une équipe vend un produit livré à partir d'un conteneur maritime voyageant sur un pétrolier, cela doit être pris en compte dans le calcul de l'empreinte carbone.*

Lorsqu'il s'agit de mesurer une empreinte carbone, l'approche la plus efficace consiste à effectuer un bilan carbone.

Un bilan carbone est un processus d'audit qui mesure et analyse objectivement le niveau d'émissions de carbone générées par une organisation. Il s'agit de mesurer la quantité de gaz à effet de serre émise par les activités, les équipements, les processus et les produits d'une organisation.

Un bilan carbone est un inventaire détaillé de l'empreinte carbone d'une entreprise qui prend en compte l'ensemble des émissions de scopes 1, 2 et 3 (voir ci-dessous). Il fournit un instantané de l'empreinte carbone d'une organisation et aide à déterminer les mesures qui peuvent être prises pour la réduire.

<sup>16</sup> <https://sciencebasedtargets.org/net-zero>

<sup>17</sup> <https://www.decadeonrestoration.org/fr/quentend-par-restauration-des-ecosystemes>

Cette référence carbone est nécessaire pour fixer des objectifs de réduction et suivre les progrès dans le temps. Elle sert de point de départ à une feuille de route et est souvent utilisée comme référence pour évaluer les progrès vers l'atteinte d'un objectif particulier, par exemple être aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris.

*Une organisation sportive peut utiliser un bilan carbone pour identifier les principaux contributeurs à son empreinte carbone et mettre en place des actions pour les réduire. L'organisation peut également utiliser un bilan carbone et une feuille de route pour rendre compte de ses initiatives bas carbone aux parties prenantes.*

Une feuille de route carbone est un plan, étape par étape, qui décrit comment une entreprise travaillera pour atteindre son objectif carbone. Elle comprend des objectifs, des jalons et des délais de mise en œuvre. Cette feuille de route doit également être alignée sur la stratégie et les objectifs à long terme de l'entreprise.

En prenant conscience de l'impact des efforts réalisés sur la baisse de l'empreinte carbone, les domaines qui restent à améliorer pourront être identifiés.

#### e. Les scopes carbone

La catégorisation des émissions de carbone divisée en **scopes 1, 2 et 3** est utilisée pour décrire les différentes catégories d'émissions qu'une organisation génère dans ses opérations et dans sa chaîne de valeur.

Le **scope 1** fait référence aux **émissions directes** générées par une installation possédée par une organisation ou qu'elle contrôle directement.

*Par exemple, une piscine chauffée via un système utilisant un combustible fossile, ou l'essence d'une voiture ou d'une tondeuse appartenant à l'organisation.*

Le **scope 2** fait référence aux **émissions générées indirectement** comme l'achat d'électricité, de chauffage ou de climatisation. Les émissions de scope 2 sont intégrées à la mesure des émissions d'une organisation, même si elles sont produites dans le lieu même où elles sont générées.

Les scopes 1 et 2 sont majoritairement **sous contrôle de l'organisation**. Dans la plupart des cas, une organisation disposera des données sources nécessaires pour convertir les achats directs de gaz et d'électricité en un inventaire des gaz à effet de serre. Ces informations peuvent être détenues par le service des achats, des finances ou du développement durable.

Qui plus est, une organisation peut dans la plupart des cas mettre en œuvre des solutions à faible émission de carbone grâce à des solutions énergétiques plus propres qui sont de plus en plus accessibles. Sélectionner des fournisseurs d'électricité renouvelable, produire sa propre énergie, électrifier sa demande de chauffage ou passer aux véhicules électriques font partie des solutions permettant d'arriver à des usages plus propres en énergie.

Le **scope 3** fait référence aux **émissions indirectes dues à des activités qui échappent au contrôle d'une organisation**. Il comprend les émissions rejetées tout au long de la chaîne d'approvisionnement d'une organisation, à la fois en amont et en aval.

15 catégories d'activités sont intégrées aux méthodes de calcul du scope 3 développées par le Green House Gas Protocol<sup>18</sup> :

- **Scope 3 - Émissions indirectes en amont**

Une activité en amont est un temps opérationnel qui se produit au début d'un processus donné. Ces activités peuvent être :

- Déplacements professionnels
- Trajets domicile-travail des employés
- Production de déchets
- Biens et services achetés
- Transport et distribution
- Activités liées aux carburants et à l'énergie
- Biens d'équipement
- Actifs loués en amont

- **Scope 3 - Émissions indirectes en aval**

Les émissions indirectes en aval sont celles qui se produisent lors des étapes finales d'un processus donné. Ces émissions sont ensuite classées comme suit :

- Investissements
- Distribution et transport
- Transformation des produits vendus
- Franchises
- Actifs avals loués
- Utilisation des produits vendus
- Retraite en fin de vie

Toutes industries confondues, ce sont en moyenne 60 % des émissions totales qui intègrent le scope 3<sup>19</sup>. Cependant, les pourcentages varient selon les secteurs, bien que l'on sache que le transport des fans représente généralement la majorité des émissions de carbone de la plupart des événements. La localisation de l'événement et la proximité des fans dans les environs de ce lieu sont ainsi des facteurs déterminants qui, pris en compte, permettent de gérer le niveau d'impact du transport des fans sur l'empreinte carbone d'un événement.

*Par exemple, en raison de la pandémie de COVID-19, les organisateurs des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 ont décidé que les spectateurs étrangers ne seraient pas autorisés à assister à l'événement. Il a été estimé que les émissions évitées par l'absence du voyage et de l'hébergement des spectateurs étrangers étaient d'environ 340 000 tonnes de CO2 et cela semble être une estimation prudente.*

Les organisations qui s'engagent à réduire leur impact environnemental doivent tenir compte des émissions de scope 3 bien que leur mesure des émissions du scope 3 soit plus difficile que celle des scopes 1 et 2 car de nombreux facteurs impliquent à la fois l'amont et l'aval.

**Mesurer tous les intrants qui entrent en compte** dans la fabrication d'un produit, tels que les ressources utilisées dans la chaîne d'approvisionnement, les matériaux d'emballage et le transport, a en effet un impact significatif sur l'empreinte carbone du produit final. C'est une étape **nécessaire**

**pour comprendre clairement l'impact total d'une simple décision d'achat** et la sélection de produits effectuée en connaissance et en considération de ces facteurs peut garantir que les décisions sont respectueuses de l'environnement et ont un impact positif sur l'empreinte de l'organisation.

Les organisations qui s'engagent à réduire leur impact environnemental doivent tenir compte des émissions de scope 3 bien que leur mesure des émissions du scope 3 soit plus difficile que celle des scopes 1 et 2 car de nombreux facteurs impliquent à la fois l'amont et l'aval.



## f. Outils de mesure

L'outil le plus courant pour mesurer une empreinte carbone est un calculateur d'empreinte carbone.

Les **calculateurs d'empreinte carbone** stockent les données opérationnelles pour calculer une sortie en termes de quantité d'émissions de carbone générées en fonction des facteurs d'émission.

En saisissant les données pertinentes dans le calculateur, les organisations peuvent créer un enregistrement complet de leurs émissions.

Le calculateur doit être transparent, construit autour d'une méthodologie reconnue et respecter les normes de comptabilité carbone. Il doit également être en capacité de prendre en compte tous les facteurs qui affectent les émissions de carbone identifiées par les scopes 1,2 et 3; pour mesurer avec précision l'empreinte carbone et il doit pouvoir être mis à jour avec des facteurs d'émissions précis.

De nombreuses versions sont disponibles en ligne. Les calculateurs gratuits suivants sont reconnus pour répondre aux critères énoncés ci-dessus. De plus, des solutions et offres payantes de calculateurs de carbone arrivent sur le marché pour répondre au besoin croissant de mesurer et d'évaluer les émissions des organisations :

- Greenhouse Gas Protocol – GHG Emission Calculation tool: <https://ghgprotocol.org/scope-3-technical-calculation-guidance>
- United Nations Framework Convention on Climate Change - UNFCCC Greenhouse Gas Emissions Calculator: <https://unfccc.int/documents/271269>
- Greenhouse Gas Protocol & Qantis – Scope 3 Evaluator: <https://ghgprotocol.org/scope-3-evaluator>

L'empreinte d'une organisation peut être difficile à calculer, et nécessiter de nombreuses heures de travail et un partenariat entre plusieurs services. Ceci étant dit, la mise en place d'une équipe verte dédiée ou la collaboration avec des professionnels du climat peut être une stratégie efficace pour accomplir la mission.

<sup>18</sup> <https://ghgprotocol.org/scope-3-technical-calculation-guidance>.

<sup>19</sup> <https://www.cdp.net/en/research/global-reports/global-supply-chain-report-2019>

Le calculateur carbone ou l'accès aux services de calcul peut également être proposé comme avantage aux membres d'une fédération sportive. En retour, ces fédérations peuvent engager leurs membres et utiliser les informations recueillies pour améliorer leur impact environnemental. Autrement dit, en quantifiant l'impact des émissions de leurs événements et activités, les organisations sportives peuvent évaluer leur empreinte carbone et créer des stratégies pour réduire leurs émissions de carbone.

*Des initiatives telles que celle du Comité olympique visant à motiver les fédérations sportives internationales et les Comités nationaux olympiques à prendre des «mesures réelles et tangibles» pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et leur attribuer des crédits carbone pour les compenser sont des chaînes d'engagements positifs. La FIA (Fédération Internationale Automobile) a par exemple déployé un programme pour ses membres, la FIA Action for Environment, qui leur offre l'accès à un calculateur carbone personnalisé et adapté à leur discipline.*

## g. Enjeux de la mesure

S'il est important de comprendre l'impact des activités humaines sur l'environnement, il peut être difficile de quantifier leur ampleur. Par conséquent, il est important d'avoir une perspective sur les sources d'émissions afin de développer des stratégies efficaces pour les réduire. Sur la base des résultats de la mesure initiale, il est en effet possible **d'identifier les éléments les plus émetteurs en CO<sub>2</sub> ainsi que les facteurs d'amélioration pertinents pour le fonctionnement de l'organisation.**

C'est précisément l'objectif d'un bilan carbone que d'identifier des leviers de réduction des émissions, par exemple par des améliorations de l'efficacité énergétique (électricité, eau, etc.), ou des modifications des procédures opérationnelles (modification de l'organisation des transports de matériel, évolution des critères d'achat). À partir de ces résultats, une organisation peut alors définir son plan d'amélioration de l'empreinte carbone.

## 2. Réduire

Un **plan d'amélioration de l'empreinte carbone** est un ensemble d'actions et de mesures prises pour réduire la quantité d'émissions de carbone. Il peut être utilisé pour décrire les étapes nécessaires pour réduire les émissions et créer un plan de réduction.

### a. Stratégies de réduction carbone

Les **stratégies de réduction carbone sont un élément essentiel de l'effort de lutte contre le changement climatique.** Les organisations qui veulent faire leur part doivent prendre des mesures pour réduire leurs émissions de carbone. L'impact positif de ces mesures peut également contribuer à une amélioration du milieu dans lequel ces organisations évoluent. Leur impact sur la communauté environnante, l'amélioration de la qualité de l'air ou la réduction des nuisances sonores entraînent un accroissement de co-bénéfices.

Chaque **domaine d'intervention** doit être **identifié et classé par ordre de priorité** pour que les réductions des émissions de gaz à effet de serre soient réalisées de façon cohérente.

La prise en compte, entre autres, de l'évolution des instruments de politique publique (normes, taxes, etc.), des progrès technologiques ainsi que des changements de comportements constituent chacun des domaines d'action et de réflexion nécessaires à la définition de stratégies de réduction adaptées.

**La clé est de créer un champ d'action qui correspond aux besoins de son organisation et de prendre appui sur la mission de celle-ci.**

Les stratégies de réduction les plus efficaces impliquent une combinaison de plusieurs tactiques différentes. Elles peuvent être classées selon 3 axes :

Les stratégies de réduction peuvent être **proactives ou réactives** :

- Les stratégies de **réduction proactives** sont conçues pour, en premier lieu, **empêcher le gaspillage** de se produire. Ces stratégies comprennent l'installation d'appareils de plomberie économes en eau, la construction de bâtiments écoénergétiques et l'achat de produits respectueux de l'environnement.
- Les stratégies de **réduction réactives** définissent une **méthode de planification et de mise en œuvre de projets environnementaux en réponse à des changements** réels ou prévus dans l'environnement.

*Par exemple, le stade de football national d'Écosse a réduit sa consommation d'eau de 35 % en l'espace de 15 mois après avoir installé un équipement de surveillance qui a identifié les anomalies et les pics de consommation d'eau. Cette réduction de la consommation d'eau a représenté une économie de 40 000 £<sup>20</sup>.*

Le compostage des restes de nourriture, le recyclage des contenants de boissons et la réparation des articles cassés au lieu de les jeter sont d'autres exemples de stratégies réactives.

20 <https://www.edie.net/football-stadium-tracks-water-use-saves-40000/>

Les stratégies de **réduction** peuvent aussi être **volontaires ou obligatoires** :

- Les stratégies de **réduction volontaires** permettent d'identifier les moyens de réduire l'impact environnemental des activités d'une organisation. Elles contiennent généralement des éléments tels que l'identification des problèmes environnementaux, la fixation d'objectifs de réduction des impacts environnementaux, et l'élaboration de plans et de procédures pour les atteindre.
- Les stratégies de **réduction obligatoires** sont un ensemble d'actions ou de mesures spécifiques qu'une organisation impose ou est légalement tenue de prendre pour réduire son impact sur l'environnement.

Enfin, les stratégies de **réduction** peuvent être **internes ou externes** :

- Les stratégies de **réduction internes** visent à identifier et à réduire les risques environnementaux au sein d'une organisation.
- Les stratégies de **réduction environnementales externes** se concentrent sur la réduction des impacts environnementaux des produits et des processus à l'extérieur de l'organisation, par exemple aux stades de la fabrication, du transport et de l'élimination.

## b. Les piliers de la réduction

L'énergie, l'eau, les déchets et la mobilité sont des enjeux essentiels à prendre en compte dans la mise en place d'un plan d'amélioration de l'empreinte carbone. Ces éléments représentent les plus grandes sources d'émissions à l'échelle d'un individu, ce qui en fait le cœur de la plupart des efforts de réduction des émissions de carbone. La mesure et la compréhension de ces éléments est capitale pour identifier les solutions à mettre en œuvre et définir des stratégies de réduction adéquates.

Toutes les disciplines sportives sont concernées, à plus ou moins grande échelle, par ces 4 postes. L'amélioration de ces aspects peut **représenter un impact significatif sur la réduction de leur empreinte carbone et forme les piliers de la conception de stratégies de réduction carbone adaptées à leurs activités.**



La dépendance énergétique mondiale à l'égard des combustibles fossiles a conduit à la libération de grandes quantités de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, qui est principalement responsable du réchauffement climatique.

L'énergie est un élément central de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Pour atteindre son objectif de maintenir la hausse de la température mondiale en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels, l'utilisation de combustibles fossiles doit être proscrite le plus rapidement possible.

L'engagement « préservation des ressources en eau et en énergies » de la Charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements, du ministère des Sports<sup>21</sup>, distingue **trois piliers fondamentaux** concernant l'énergie comprenant **la sobriété et l'efficacité** de son utilisation ainsi

<sup>21</sup> <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2022-12/charte-des-15-engagements-co-responsables-des-tablissements-publics-du-minist-re-charg-des-sports-horizon-2024-2872.pdf>

que **la transition vers l'utilisation des sources d'énergies renouvelables.**

Passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables est en effet un levier essentiel dans la lutte contre le changement climatique. La transition rapide vers les énergies renouvelables est d'ailleurs désormais possible grâce aux progrès technologiques et aux économies d'échelle qui donnent de multiples solutions pour réduire son empreinte carbone et passer des combustibles fossiles à des sources d'énergies plus propres. Ainsi, la fiabilité, le coût et l'empreinte carbone sont autant de facteurs clés à prendre en compte lors du choix d'un fournisseur d'énergie propre.

La mise en œuvre de sources d'énergie renouvelables pour autoproduire de l'électricité, telles que l'énergie solaire, éolienne et géothermique, est une nouvelle possibilité qui offre de nombreux avantages. **L'électricité produite à partir de ressources renouvelables est fiable, propre et peut contribuer efficacement à réduire les émissions de carbone.** L'autoproduction peut également aider à réduire les coûts associés au fonctionnement des réseaux publics en fournissant une source d'énergie qui n'est pas liée au réseau local. Avoir des sources d'énergie indépendantes peut également réduire la demande globale d'énergie sur le réseau.

A ce sujet, la consultation des opérateurs énergétiques locaux est nécessaire pour mieux évaluer la capacité du réseau électrique et pour comprendre l'état du réseau en particulier pendant les heures de pointe de la demande d'énergie. Adapter l'heure d'un événement peut aussi avoir un impact significatif sur la tension du réseau électrique et donc sur les émissions générées.

**Investir dans des équipements économes en énergie**, comme le passage à l'éclairage LED au lieu de lampes à incandescence, et mettre en œuvre des systèmes de surveillance et de contrôle plus rigoureux offre également des avantages pour réduire la consommation d'énergie et identifier les domaines d'amélioration. Par exemple, **les compteurs intelligents** permettent de surveiller la consommation d'énergie en temps réel, de réduire le gaspillage et d'améliorer l'efficacité énergétique. Ils contribuent également à améliorer l'engagement des opérateurs et à favoriser des pratiques de gestion de l'énergie plus solides. En conséquence, les opérateurs prennent des décisions plus éclairées sur l'utilisation de l'énergie et peuvent jouer un rôle important dans la réduction des émissions.

L'accent mis sur les économies d'énergie est important car il élimine les émissions de gaz à effet de serre et réduit les coûts de production de l'énergie. De plus, cela permet d'économiser de l'énergie en évitant l'utilisation des ressources.

La réalisation d'un **audit énergétique** est un moyen complet pour une organisation de permettre aux responsables d'identifier des moyens de **réduire les coûts énergétiques et les émissions de carbone.**



En matière de durabilité, l'importance de l'eau est souvent négligée, bien que l'eau soit une **ressource précieuse** qui doit être soigneusement **conservée pour les générations futures**. Précisément, alors que la pénurie d'eau a toujours été un problème à travers le monde, le changement climatique a exacerbé ce problème en augmentant les taux d'évaporation et en modifiant les régimes de précipitations qui ont, entre autres, des impacts directs sur la pratique sportive de certains sports comme par exemple le canoë-kayak. Qui plus est, à mesure que l'eau se raréfie, la concurrence pour les ressources s'intensifie et le coût de l'eau augmente.

Dans le même temps, les installations sportives sont particulièrement vulnérables aux pénuries d'eau. En plus d'un entretien régulier, des appareils et des équipements économes en eau sont

essentiels pour garantir que ces installations disposent des ressources dont elles ont besoin pour fonctionner efficacement. Bien que les effets exacts varient selon le sport, le stress hydrique et le changement des modèles climatiques peuvent entraîner une réduction de la disponibilité de l'eau et avoir un impact sur différentes disciplines. Par exemple, dans le cas de **l'eau active**<sup>22</sup>, la réduction d'eau disponible pour l'irrigation menace l'entretien et le coût des terrains de football et de golf. Concernant **l'eau passive**<sup>23</sup> nécessaire pour les usages aquatiques, la menace d'une pénurie totale ou de la réduction des débits des cours d'eau pousse les organisations à préparer des plans de contingence pour pouvoir maintenir le déroulement de leurs activités.

Compte tenu de cette hausse des coûts et de la disponibilité limitée de l'eau, il est clair que l'industrie du sport doit prendre des mesures pour gérer et réduire son empreinte hydrique. Donner la priorité à des pratiques efficaces qui utilisent moins d'eau, telles que le **recyclage et la réutilisation des eaux usées**, ainsi qu'encourager les employés et les visiteurs à être raisonnés dans leur consommation, aide à réduire considérablement le volume d'eau.

In fine, une meilleure gestion de l'eau que l'on distingue de **manière quantitative**, en réduisant sa consommation, et **qualitative**, en réutilisant l'eau de pluie par exemple, peuvent contribuer efficacement à réduire l'empreinte carbone et favoriser la résilience vis-à-vis de l'accès et du coût des approvisionnements en eau.

Comme pour l'énergie, **l'utilisation de l'eau doit être évaluée et surveillée** de près afin d'identifier et d'améliorer son utilisation. Des appareils efficaces, l'engagement des parties prenantes et les pratiques de récupération conduiront tous à une réduction significative de l'empreinte hydrique et donc à un impact sur l'empreinte carbone de l'organisation.



## Les déchets

Pour rappel, dans le calcul de l'empreinte carbone, les émissions directes et indirectes du cycle de vie d'un produit doivent être prises en compte. On sait aujourd'hui que les émissions résultant de l'élimination des produits qui ne sont plus utilisables, donc considérés comme déchets, sont une **composante très importante d'une empreinte carbone** et représentent un pourcentage important des émissions de gaz à effet de serre de la vie d'un produit.

**Les solutions développées dans la deuxième partie de ce rapport traitent spécifiquement des déchets et du rôle que leur réduction peut avoir dans la réduction de l'empreinte carbone.**



## La mobilité

L'empreinte carbone des organisations sportives est en majeure partie affectée par les activités de transport liées à la mobilité des spectateurs ou de la logistique nécessaire à l'organisation de l'évènement lui-même prenant en compte les athlètes, les équipes techniques, les prestataires, les médias et surtout les spectateurs.

**La mobilité** ici fait **référence à toutes les formes de transport utilisé pour faciliter l'accès aux évènements sportifs**. Cela comprend les transports collectifs urbains comme les bus, tramways, vélos en libre-service ou non urbains comme le train, l'avion, ainsi que les transports individuels comme la voiture, le vélo et enfin des pratiques de partage des coûts comme le covoiturage. La

22 La consommation d'eau active correspond à la consommation des usages domestiques pour l'agriculture, l'irrigation et l'abreuvement du bétail, ainsi que celle des usages industriels et tous les usages municipaux ou environnementaux.

23 La consommation d'eau passive est la consommation de l'eau utilisée pour les usages aquatiques comme les bassins, les rivières, et rétentions pour la pratique des sports nautiques.

quantité d'émissions produites dépend alors largement du mode de transport utilisé dont le plus émissif est le transport aérien, suivi du transport longue distance en bus.

Les **spectateurs ont un rôle à jouer pour atteindre un sport durable. En termes de comptabilité carbone, les spectateurs représentent la plus grande partie des émissions générées par les évènements sportifs. Il s'agit d'émissions générées indirectement et appartenant au scope 3.** La comptabilité des émissions des spectateurs comprend l'ensemble de leurs activités durant leur déplacement (venue, séjour et retour), l'estimation de leur consommation de nourriture et de boissons, leur mode d'hébergement, etc.

Il est possible de mesurer et d'estimer le flux de spectateurs à partir des données de vente de billets par exemple. La disponibilité d'applications conçues pour aider les spectateurs à se rendre aux évènements offre une passerelle intéressante pour promouvoir des moyens durables de se rendre sur les sites de l'évènement et promouvoir l'utilisation des transports en commun ou des mobilités douces, comme les vélos, qui contribuent à réduire les émissions générées par leurs voyages. Ces applications peuvent également être utilisées pour collecter des données sur les flux de foule afin de comprendre et d'améliorer les options de mobilité.

La diversification et **l'évolution des méthodes de retransmission**, comme les rediffusions à la demande, et le changement des habitudes de visionnage de l'audience, à travers les médias sociaux par exemple, peuvent aussi contribuer à satisfaire une part d'audience plus large et influencer sur le nombre de déplacements et donc d'émissions carbone.

La logistique a également un impact considérable sur les émissions. **Des pratiques de logistique verte** telles que le passage aux véhicules électriques pour le transport, l'utilisation d'emplacements de plateforme de stockage régional et la réduction de la dépendance au fret aérien sont tous des exemples de logistique qui peuvent contribuer à réduire efficacement l'empreinte carbone d'une organisation.

**Le choix de la localisation des infrastructures et des lieux d'évènements** est aussi un facteur prépondérant du fait de son incidence sur les déplacements requis pour s'y rendre. Un évènement en périphérie de ville aura une part d'émission par kilomètre probablement plus élevée qu'un évènement en centre-ville car le maillage des transports collectifs urbains est moindre et les moyens de transports utilisés pour s'y rendre seront donc plus émissifs (notamment du fait de l'usage de la voiture). Cela étant, la concentration d'évènements dans un périmètre réduit, en conjonction avec les ressources de transports publics existants ou possibles à mettre en place temporairement, représente un levier d'impact fort étant donné son potentiel de réduction d'émission par kilomètre dû à la proximité des sites.

Plus largement, **la planification de calendriers** et de trajets adaptés à une politique de réduction d'émissions représente aussi une opportunité potentielle de réduction. Les évènements en itinérance notamment peuvent concentrer leurs trajets sur des destinations suivant une route continue, permettant de réduire la distance voyagée, plutôt que de traverser le globe et d'augmenter la distance totale de leurs transports d'équipements par exemple.

En promouvant **les options de mobilité durable**, les organisations sportives en partenariat avec les villes peuvent réduire les émissions de carbone et améliorer la qualité de l'air. De plus en plus, les villes reconnaissent d'ailleurs l'importance de la mobilité durable pour ses avantages à la fois environnementaux et sanitaires, et déploient alors des plans de mobilité favorables aux nouveaux usages comme des services de location en libre-service par exemple qui contribuent au développement de l'économie de la fonctionnalité. Le couplage de l'accès gratuit aux services de transports publics avec l'achat du billet d'un évènement sportif est une initiative appréciée de toutes les parties est efficace.



Les parties prenantes sont **des personnes qui ont un intérêt ou un impact sur l'organisation**. Cela comprend les clients, les employés, les investisseurs et les fournisseurs.

Les parties prenantes ont des préoccupations différentes concernant les efforts de développement durable d'une organisation. Pour toutes les inclure, il est **recommandé de comprendre et répondre à leurs préoccupations**.

En identifiant un représentant de chaque groupe des parties prenantes, il est possible d'échanger autour de leurs enjeux propres et **d'obtenir leur soutien en les consultant**. Leur soutien peut alors augmenter considérablement la probabilité que les efforts de développement durable soient couronnés de succès.

**Plus généralement, se fédérer autour d'un objectif durable commun** garantit que les efforts visant à impliquer les parties prenantes dans les initiatives de développement durable sont à la fois **efficaces et soutenables sur le long terme**. Encourager la transparence et la responsabilité en rendant les objectifs de développement durable visibles pour toutes les parties prenantes contribue **à promouvoir l'engagement tout en augmentant la confiance et la satisfaction des clients et des partenaires**.

Une fois les parties prenantes engagées dans un objectif identifié et commun, la transition vers de nouvelles pratiques de développement durable peut être déployée plus efficacement au sein des chaînes de valeurs permettant une meilleure implémentation des stratégies de réduction des émissions.

## 3. Compenser

### a. La compensation carbone

Bien que les organisations soient prêtes à réduire leurs émissions, une partie d'entre elles ne peut pas être réduite à l'heure actuelle. La compensation<sup>24</sup> des émissions inévitables est une méthode efficace pour aider les organisations à atteindre les objectifs de leurs stratégies de réduction.

**L'achat de crédits carbone** auprès de projets accrédités qui éliminent les émissions de GES dans l'atmosphère, ou qui empêchent leur émission en premier lieu, est la façon dont les organisations compensent leur empreinte carbone.

Un **crédit carbone** équivaut à une tonne de CO<sub>2</sub> qui n'a pas été émise, généralement exprimée en « tCO<sub>2</sub>e » (équivalent tonne CO<sub>2</sub>). Après avoir été acheté, un crédit est retiré via un registre reconnu internationalement et accessible au public.

Un projet de compensation carbone est **un effort pour réduire ou éviter les émissions de gaz à effet de serre**. Le projet (voir exemples ci-dessous) doit respecter des normes internationalement reconnues qui sont vérifiées de manière indépendante et avoir un impact social, environnemental et économique positif, encourageant ainsi le développement durable.

Le concept d'additionnalité appliqué au carbone est important car il permet de garantir que les projets contribueront à réduire les émissions.

**L'additionnalité carbone** est le concept selon lequel les compensations carbone ne devraient être utilisées que pour financer des projets qui n'auraient pas vu le jour sans la compensation et ainsi éviter les effets d'aubaine. Cela signifie que les projets doivent être « additionnels » au sens où ils n'auraient pas pu aller de l'avant sans les revenus supplémentaires provenant de la vente de compensations carbone.

### b. Types de projets carbone

Les principaux types de projets carbone sont aujourd'hui encore assez éloignés du sport et permettent aux organisations de favoriser des bénéficiaires contribuant aux besoins primaires des populations. Ils se concentrent dans les secteurs suivants :

- **L'énergie renouvelable** : l'installation de sources de production d'énergie renouvelable, comme une ferme éolienne ou solaire, contribue au développement d'une balance énergétique propre et à la réduction de l'utilisation de combustibles fossiles;
- **Le secteur forestier et la gestion des sols** : la gestion durable des écosystèmes peut permettre de réduire la conversion des forêts pour des usages non forestiers, comme les terres cultivées ou les zones d'habitation, ainsi que l'amélioration de la séquestration de carbone. Un projet de plantation d'arbres ou de mangrove, par exemple, offre à la fois un bénéfice environnemental et social à travers la protection de l'espace de vie des communautés.

<sup>24</sup> L'histoire de la compensation carbone remonte au début des années 1990, lorsque les compensations volontaires ont été rendues disponibles pour financer les premiers projets dans les pays en voie de développement. Les premiers exemples étaient des projets qui évitaient les émissions de méthane provenant des déchets animaux ou qui détruisaient des gaz industriels comme les chlorofluorocarbures (CFC). En 1997, le protocole de Kyoto a inclus le mécanisme de développement propre (MDP) qui a créé un marché pour les compensations carbone en permettant aux pays développés d'investir dans des projets de réduction des émissions dans les pays en voie de développement afin d'atteindre leurs objectifs.

- **Les déchets** : la collecte et la réduction des émissions de méthane des décharges permettent de réduire l'impact des déchets sur l'environnement.
- **Les équipements domestiques de type foyer amélioré** : l'utilisation d'un fourneau amélioré permet d'économiser jusqu'à 60 % du bois nécessaire pour cuire la même quantité de nourriture. Cela permet non seulement de réduire les émissions de carbone, mais aussi la consommation de bois, la déforestation des forêts locales et permet aux populations de consacrer plus de temps à d'autres activités. A noter que 1 personne sur 3 dans le monde n'aurait pas encore recours à des solutions de cuisson propres selon Clean Cooking Alliance<sup>25</sup>
- D'autres projets dans les secteurs de **l'agriculture, des transports, des infrastructures et de l'industrie** peuvent également valoriser les émissions évitées ou les tonnes de carbone séquestrées au travers de leurs pratiques.

## 4. Conclusion

En vertu de la réglementation actuelle, la plupart des organisations ne sont pas tenues de réduire leurs émissions ni même de les divulguer. **Toutefois, les organisations qui examinent volontairement leur empreinte carbone renforcent leur résilience face à un environnement de conformité changeant.**

Ces organisations proactives dans la réduction de leur empreinte carbone peuvent également **devenir plus attractives** pour les investisseurs, les partenaires et les clients.

En réduisant leur impact environnemental, les organisations à faibles émissions de carbone sont généralement mieux placées pour attirer des capitaux grâce à une évaluation plus élevée dans des indicateurs extra-financiers tels que ceux de l'ESG (environnemental, social et de gouvernance).

Ces indicateurs extra-financiers amènent aussi les financeurs du sport, sponsors ou partenaires privés, pour augmenter la valorisation de leurs entreprises, à s'exprimer sur des territoires extérieurs à leur propre secteur d'activité. **En ce sens, le sport est une merveilleuse plateforme qui, dans un rapport contributif et coconstruit, favorise l'émergence d'un nouveau modèle économique responsable dans lequel organisateurs et financeurs sont cobénéficiaires.**

L'intégration de la résilience au changement climatique dans la planification et les opérations aidera les organisations à minimiser l'impact des événements météorologiques extrêmes sur leurs activités en identifiant et en prenant des mesures pour se préparer à leurs effets, et à assurer ainsi leur pérennité.

Le changement climatique est irréversible mais **le secteur du sport doit être un acteur majeur pour lutter contre son impact sur l'environnement** et contribuer à inverser le destin de notre planète.

<sup>25</sup> <https://cleancooking.org/reports-and-tools/2021-annual-report/>

## II. VERS DES ÉVÉNEMENTS ZÉRO DÉCHET

L'un des enjeux prioritaires d'un événement sportif est le traitement des déchets qu'il génère.

Afin d'accompagner les organisateurs et les collectivités publiques vers une meilleure compréhension des enjeux associés à la gestion des déchets, cette partie définit ce qu'est un déchet, et met en lumière les chiffres clés en termes de production des déchets. Elle offre également des outils et clés méthodologiques permettant aux organisateurs et collectivités de tendre durablement vers une réduction des déchets événementiels avant de conclure par les recommandations et facteurs clés de succès de stratégies de réduction réussies.

### 1. Définition et enjeux

#### a. Définition du déchet et cadres

Est considéré comme un **déchet** : toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire<sup>26</sup>.

La directive cadre européenne précise au total 20 définitions, reprises dans le Code de l'environnement : déchet, déchet dangereux, producteur et détenteur de déchets, prévention, gestion des déchets, réemploi, recyclage, etc.

Elle précise également la distinction entre ce qui est déchet et ce qui ne l'est pas, et prévoit la possibilité de sortir du statut de déchet<sup>27</sup>.

Un déchet cesse d'être un déchet après avoir été traité et avoir subi une opération de valorisation, notamment de recyclage ou de préparation en vue d'une réutilisation, s'il remplit l'ensemble des conditions suivantes<sup>28</sup> :

- La substance ou l'objet est utilisé à des fins spécifiques ;
- Il existe une demande pour une telle substance ou objet ou elle répond à un marché ;
- La substance ou l'objet remplit les exigences techniques aux fins spécifiques et respecte la législation et les normes applicables aux produits ;
- Son utilisation n'aura pas d'effets globaux nocifs pour l'environnement ou la santé humaine.

La réglementation européenne définit les déchets, prône la prévention et le recyclage, établit les principes et les objectifs pour les États membres. Elle rappelle **la responsabilité du producteur de déchets et le droit à l'information du public.**

Les principes de la réglementation européenne figurent dans la directive cadre sur les déchets du 19 novembre 2008. Ils ont été transposés en droit français; et intégrés dans différents codes, principalement dans le Code de l'environnement, chapitre prévention et gestion des déchets.

L'objectif est « en priorité, de prévenir et de réduire la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la conception, la fabrication et la distribution des substances et produits et en favorisant le réemploi, ainsi que de diminuer les incidences

<sup>26</sup> Article de la directive, article L.541-1-1 du Code de l'environnement

<sup>27</sup> Article 5 et 6 de la directive, article L.541-4-2 et L.541-4-3. du Code de l'environnement

<sup>28</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000042176104/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042176104/)

globales de l'utilisation des ressources et d'améliorer l'efficacité de leur utilisation »<sup>29</sup>. La prévention des déchets permet de limiter l'utilisation des ressources, et est ainsi l'un des axes importants de l'économie circulaire<sup>30</sup>.

## b. Chiffres clés de la production de déchets

### La production de déchets dans le monde<sup>31</sup>

A l'échelle mondiale, on estime environ à 2 milliards de tonnes le volume de déchets ménagers municipaux : cela correspond à la fois aux déchets ménagers (produits par les ménages ou assimilés) et aux autres déchets pris en charge par les communes ou collectivités territoriales qui sont générés dans le monde chaque année.

La prévision à 2050 s'élève à 3,4 milliards de tonnes, ce qui représente une augmentation de 70% notamment due à la production future des pays en voie de développement.

La collecte et le traitement de ces déchets émettent 1,6 milliard de tonnes équivalent carbone par an, ce qui représente 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (3% pour l'Union européenne).

Par **collecte**, on entend toute opération de ramassage des déchets en vue de leur transport vers une installation de traitement de déchets.

Les taux de collecte des déchets atteignent près de 90% dans certaines zones d'Europe; et d'Amérique du Nord, et peuvent chuter jusqu'à 25% dans les zones rurales des pays en développement qui manquent d'infrastructures capables de les traiter. Celui des zones urbaines s'élève en moyenne à 50%.

Toutefois, il convient de garder à l'esprit quelques chiffres clés qui témoignent de l'ampleur des progrès restant à accomplir dans le monde, y compris en Europe :

- Moins de 15% du volume global des 2 milliards de tonnes de déchets est recyclé, et seulement 5% est composté.
- 44% des déchets sont des matières végétales ou de l'alimentaire qui pourraient être évitées ou retournées à la terre.
- Un tiers de la nourriture produite dans le monde est gaspillée, et jusqu'à plus de 50% dans certains pays riches.
- Quant au traitement, ce sont 37% des déchets qui finissent dans divers types de décharges, et 31% dans des décharges à ciel ouvert.

Au regard de ces quelques chiffres, **le traitement de ces déchets constitue donc un enjeu critique qui questionne notre capacité collective d'atteinte de certains Objectifs de Développement Durable de l'ONU à horizon 2030**. En effet, ces déchets ont des **conséquences visibles tout autant qu'invisibles** sur les ressources agricoles et la qualité des sols, la santé publique, la pauvreté et enfin sur les opportunités existantes de redistribution et de captage de l'énergie produite par leur traitement.

29 Article 4 de la directive, article L.541-1 du Code de l'environnement

30 <https://aida.ineris.fr/reglementation/directive-ndeg-200898ce-191108-relative-dechets-abrogeant-certaines-directives>

31 <https://datatopics.worldbank.org/what-a-waste/>

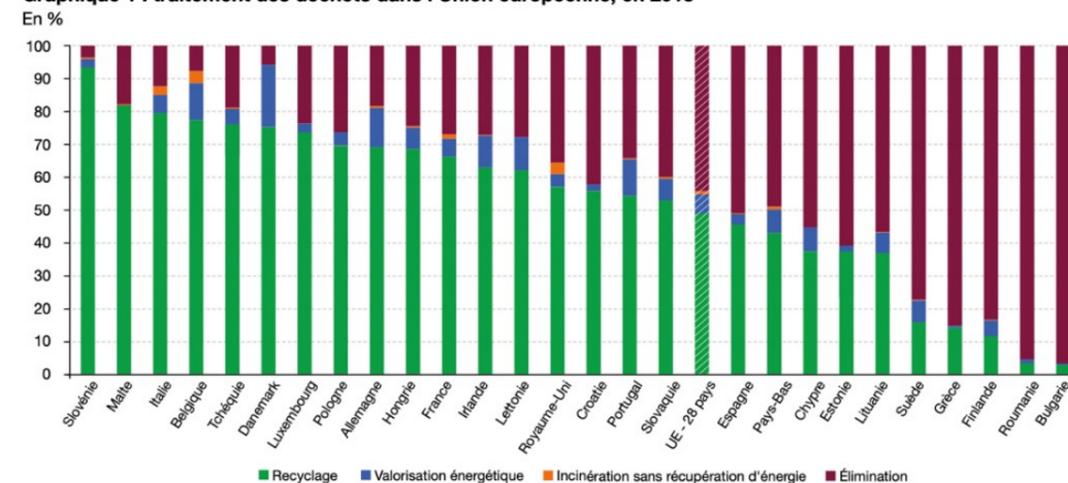
Le sport globalisé est une partie prenante de cet enjeu. Il doit trouver des réponses rapides notamment pour ses formats les plus impactants comme ceux des championnats internationaux dont les étapes ont lieu de manière régulière et rapprochée à divers endroits du monde. Ces formats sportifs requièrent une mobilité des personnes et des biens accrue. Cela signifie un transport régulier qui, en sus de son impact carbone, requiert de protéger et donc d'emballer les matériaux transportés.

### La production de déchets en Europe

En 2018, l'Union européenne est à l'origine de 2,6 milliards de tonnes de déchets, soit 5,2 tonnes par habitant. La production de déchets municipaux s'élève à 251,9 millions de tonnes en Europe dont 35,9 millions de tonnes en France.

En 2018, ce sont 2 600 millions de tonnes de déchets qui ont été traités dans l'Union européenne. Ce chiffre n'inclut pas les déchets exportés mais le traitement des déchets importés en Union européenne<sup>32</sup>.

Graphique 1 : traitement des déchets dans l'Union européenne, en 2018



Source : Eurostat, décembre 2020

Les dernières directives européennes adoptées en 2018 fixent un taux de recyclage à 55% d'ici 2025 jusqu'à 65% d'ici 2030. En 2019, quatre pays ont d'ores et déjà atteint un taux de recyclage supérieur à 55% dont l'Allemagne (66,7%), la Slovaquie (59,2%), l'Autriche (58,2%) et les Pays-Bas (56,9%). Avec un taux à 46,3%, la France se situe en dessous de la moyenne de l'UE qui avoisine les 47%. En bas du classement, Malte n'a recyclé que 8,9% de ses déchets municipaux et la Roumanie 11,5%<sup>33</sup>.

## c. La production de déchets des événements sportifs

L'industrie événementielle, et plus particulièrement sportive, produit des déchets en amont, lors et après l'évènement. Il s'agit à la fois des déchets issus de la production des bâtiments et lieux construits pour l'accueillir, ainsi que des consommables de la phase d'exploitation de l'évènement (produits à usages uniques, produits périssables, produits millésimés), et enfin de ceux issus de son démantèlement. Il n'existe toutefois pas de typologie officielle des déchets.

32 Tableau 1 : Les 10 principaux pays européens productions de déchets en 20218 - Eurostat, décembre 2020

33 <https://www.lefigaro.fr/conso/500-kilos-de-dechets-generes-par-an-et-par-personne-en-europe-20210219>

Celle représentée ci-dessous<sup>34</sup> propose une catégorisation des déchets qui ne saurait être exhaustive, tant les spécificités liées au sport, aux manifestations ou aux matériaux communément utilisés dans les différents pays européens peuvent varier. Toutefois, si elle **regroupe les principaux déchets identifiés sur les événements sportifs** qu'importe leur taille ou leurs caractéristiques particulières (localisation, pratique, obligations des cahiers des charges...), c'est davantage **leur volume qui diffère selon les événements**. Ce constat témoigne de **la diversité et de la complexité de l'enjeu** auquel est confrontée la filière sportive et la nécessité d'engager une **réflexion globale quant au traitement de ces déchets pour en limiter leur production**.

- **PAPIER ET CARTONS**  
Papier  
Emballages cartons  
Grands cartons  
Tubes en carton  
Cartons de protection
- **COMPOSTABLES**  
Compost domestique  
Compost industriel
- **VERRE**  
Bouteilles
- **MÉTAL ET ALUMINIUM**  
Canettes  
Signalétique  
Structures  
Pièces de rechange
- **BOIS**  
Grands panneaux  
Poutres  
Assemblage de pièce  
Palettes  
Meubles
- **TEXTILE**  
Dotations  
Signalétique  
Décoration (panneaux de revêtement, nappes)  
Moquette / matériaux d'isolation
- **PLASTIQUES**  
Bouteilles en plastique  
Films plastiques  
Visuels  
Bâches en polyester  
Autocollants
- **BÉTON**  
Plots  
Constructions
- **ALIMENTATION**  
Surplus alimentaire  
Coupures / restes  
Huiles coomestibles
- **VERDURE**  
Plantes, herbe  
Fumier
- **DÉCHETS ÉLECTRONIQUES / DEEE**  
Piles  
Ampoules  
Cartouches d'imprimante / Toner
- **DÉCHETS MÉDICAUX**  
Tout matériel contaminé par des fluides corporels
- **MATIÈRES DANGEREUSES**  
Peinture  
Colles / Adhésifs  
Produits chimiques  
Air comprimé / gaz

En termes de quantité, on sait que :

**10 % à 15 % du total des déchets générés par les grands événements le sont pendant les opérations.**

*Par exemple, la prévision aux Jeux de Tokyo 2020 était de 6 900 tonnes de déchets d'exploitation, soit 13 % des déchets totaux (dans ce calcul les chiffres réels sont utilisés pour la phase de construction et de démantèlement).*

**Le taux de réutilisation moyen de recyclage est de 60 % dans les opérations événementielles, tandis que le taux de réutilisation et de recyclage des matériaux pendant la phase de construction et de démantèlement est de 95%** en partie grâce à l'usage de crédit-bail et à la location de matériel (tribunes, terrains, paniers, etc.).

**Entre 0,25 et 0,5kg de déchets sont générés par participant.**

Ce volume varie selon le type de lieu s'il est pérenne ou temporaire.

*Par exemple, 40 tonnes de déchets, c'est ce que produit le Super Bowl par édition. 100 tonnes de déchets annuels, c'est ce que produit l'un des meilleurs clubs de football français de Ligue 1.*

<sup>34</sup> Proposée par Olivier Robin, dans le cadre de cette prestation.

## 2. Principes clés et méthodologie d'une stratégie bas déchets

### a. La circularité et le principe des « 5 R » : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Retour à la terre

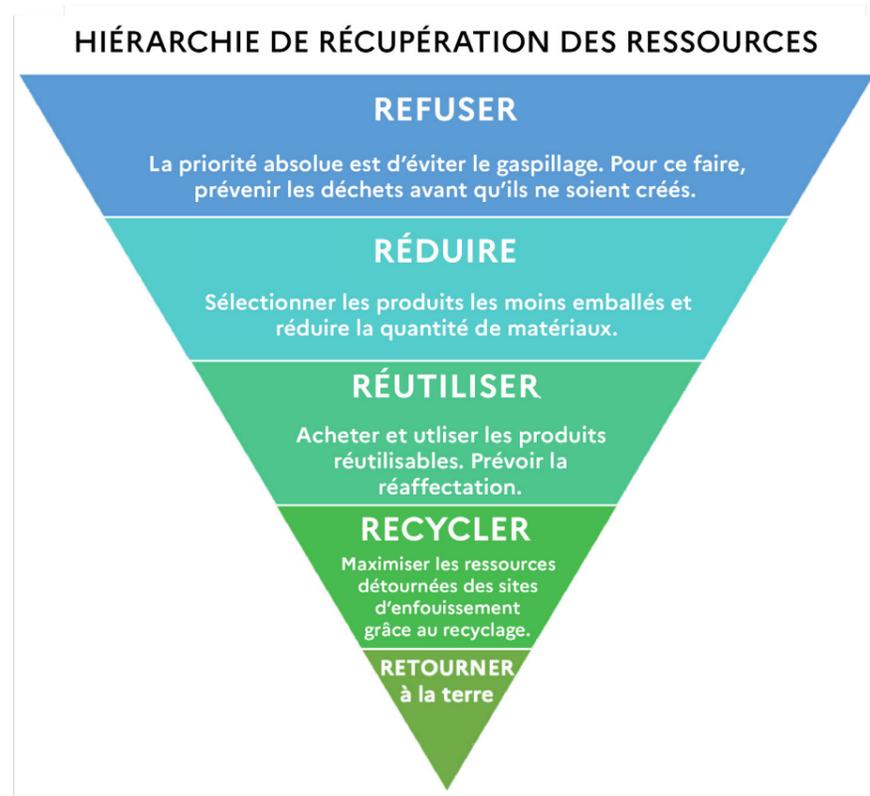
Envisager la réduction des déchets événementiels, c'est d'abord s'appuyer sur des principes fondamentaux qui vont permettre de guider et d'orienter les choix et les décisions stratégiques prises par les organisateurs d'événements sportifs.

Pour cela, il est important de revenir à des dispositions méthodologiques simples en intégrant une pensée circulaire prenant en compte l'ensemble du cycle de vie des produits et leur impact environnemental.

La réponse qu'apporte **la pensée circulaire** débute dès le processus d'achats : identifier en amont l'usage précis et apporter une réponse sur la destination des matériaux après l'événement.

**L'association des parties prenantes** est un facteur déterminant dans la réussite et la mise en place de ce système de gestion : il convient de les impliquer depuis la phase de fabrication du produit jusqu'à l'identification de ce que deviendront les futurs déchets.

**Cette approche est indispensable pour impulser un processus de changement de prisme et limiter toute forme de déchet** dès l'amont pour aboutir à un usage de la matière optimisé et rationnel. La méthode dite des 5R est un socle essentiel pour atteindre des objectifs ambitieux de limitation des volumes de déchets.



#### • REFUSER

Le premier des cinq R est celui qui consiste à **refuser de produire plus que nécessaire** en s'interrogeant sur le besoin réel et l'usage de toutes les catégories de produits potentiels. Autrement dit, ce premier exercice consiste à **préciser la définition du besoin** en **interrogeant les demandes nouvelles ou en réinterrogeant les pratiques existantes** dans un souci d'optimisation et d'amélioration continue. Cette disposition requiert du temps et de la pédagogie pour mieux faire comprendre les enjeux d'un éventuel abaissement des standards existants (ex : suppression des goodies).

L'organisation peut en effet imposer des restrictions telles que l'interdiction :

- Des produits à usages uniques,
- Des matériaux ayant un fort impact environnemental (ex: PVC, Vinyle,...)

Dans le même temps, elle se doit tout de même de **prioriser et hiérarchiser les enjeux** afin de préserver l'équilibre économique de l'événement:

- La valorisation expérientielle d'un événement est également un enjeu prioritaire :
  - la visibilité média et TV ne doit donc pas être minimisée mais peut être optimisée;
  - l'expérience du fan autour et en dehors du terrain participe du renouvellement d'intérêt du spectateur et assure donc sa pérennité.

Plus généralement, doivent être interrogés les besoins réels de chaque population cible pour tendre vers plus de sobriété. Il existe en effet d'autres populations cibles que les fans qui bénéficient, elles aussi, d'opérations spécifiques (branding, boissons et nourriture, signalétique directionnelle spécifique, goodies et autres objets de merchandising) lors des manifestations sportives comme les VIP, partenaires et sponsors des événements, ainsi que les médias ou encore le grand public.

*Par exemple, lors de l'Euro 2020 de football, une demande d'habillage des casiers des journalistes en salle de presse a été formulée afin de rendre leur atmosphère de travail proche de celles des joueurs dans les vestiaires. Cette demande réalisée de façon tardive est révélatrice de la complexité d'implémenter une démarche contraignante où le « nice to have » et l'historicité des standards acquis prend parfois l'ascendant sur les principes de sobriété initialement pris par l'organisateur qui sont alors confrontés à la comparaison avec les standards des éditions précédentes.*

L'objectif est bien de trouver un équilibre entre les besoins réels et ce qui peut être légitimement considéré comme du superflu. Par exemple, la signalétique directionnelle permettant d'optimiser le parcours des populations depuis les transports publics jusqu'à leur siège peut être considérée comme nécessaire, tandis qu'un habillage intégral des espaces d'hospitalité ou des cadeaux de bienvenue pourraient être questionnés. On peut par exemple décider de supprimer les « welcome pack » et autres objets matériels offerts à un grand nombre de publics clés (volontaires, sponsors, vip, participants...) au profit des émotions, d'expériences et / ou encore souvenirs uniques.

*Par exemple, la mise en place de décors devant lesquels se photographier, des animations sportives auprès de célébrités, des initiations à de nouvelles pratiques sportives ou des tests d'innovations technologiques peuvent servir d'alternatives crédibles.*

L'exercice d'expression du besoin auprès des fournisseurs, prestataires, partenaires, etc. doit intégrer un critère supplémentaire qui consiste à s'assurer avant l'achat qu'une seconde vie pour le produit est possible ou qu'une alternative moins polluante aux matériaux utilisés habituellement existe. Sur l'exemple des goodies, si le besoin reste nécessaire, bien choisir est un enjeu de taille. Tout

d'abord, il est recommandé de sourcer les prestataires, s'assurer des matériaux choisis en faisant la part belle à l'écoconception, à la seconde vie des produits et vérifier que les conditions dans lesquelles ils ont été produits dans leur pays d'origine respectent les droits des travailleurs.

## LE MEILLEUR DÉCHET EST ET RESTE CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS.

### • REDUIRE

Le principe de réduction s'inscrit dans la continuité du principe de refus et dans l'enjeu de l'usage du seul nécessaire.

Il marque la volonté de **limiter toute nouvelle extraction de matière première** afin de **réduire la quantité de produits** et ainsi limiter l'impact environnemental d'un événement.

Dans le cadre de la production des supports de visibilité et d'habillage, cela consiste à **penser le déploiement de son identité graphique en favorisant des éléments neutres et non spécifiques** (date, lieu, etc) afin de créer des séquences génériques, de limiter les fonds perdus, et d'optimiser le réemploi potentiel des éléments graphiques pour une édition ultérieure.

Un levier complémentaire consiste à **réduire le poids et la taille des matériaux**, par exemple des bâches décoratives qui existent dans différents types de grammage (350g/m<sup>2</sup>, 200g/m<sup>2</sup>), en demandant aux prestataires d'opter pour les solutions les plus légères possibles, en cohérence avec l'usage, afin de limiter l'extraction de matières premières.

Enfin, lors de la livraison de ces produits, **le conditionnement** dans un packaging minimal en groupant les livraisons et en adaptant la taille des contenants permet de réduire l'utilisation de carton. Il est aussi possible d'opter pour des emballages durables (ex : films végétaux biodégradables en substitution de matières plastiques).

**Ces principes de réduction s'appliquent à l'ensemble des produits ou services fournis aux différentes populations cibles.**

Autre exemple, le gaspillage alimentaire : dans les cantines et buffets mis à disposition des membres du staff, la question des portions distribuées et la pédagogie mise en place autour du service peuvent permettre d'arriver à des résultats significatifs.

*Par exemple, lors de la Danone Nations Cup, des membres du personnel étaient chargés de servir eux-mêmes les portions à destination des jeunes joueurs, invitant ainsi ces derniers à se re-servir en cas de besoin plutôt que de ne pas consommer la totalité de la nourriture servie dans des portions standardisées, qu'il est impossible de redistribuer une fois servies pour des questions d'hygiène.*

Une fois ce travail de réduction identifié et mis en place, des alternatives complémentaires comme les banques alimentaires ou associations locales sont en mesure de récupérer des produits frais ou invendus. Ce travail doit être initié bien en amont afin d'anticiper les contraintes réglementaires liées notamment à la chaîne du froid.

### • REUTILISER

La réutilisation **garantit le réemploi et la seconde vie** de l'ensemble des produits et matériaux consommés pour la tenue d'un événement. Elle constitue l'un des **facteurs clés de la réduction du volume de la matière qui sera catégorisée comme déchet** en fin d'événement car **ce qui est réutilisé n'est pas un déchet**.

Il s'agit de s'assurer, avant l'acte d'achat et le lancement de toute nouvelle production, que des solutions de réemploi existent et permettent aux produits d'être réutilisés pour d'autres événements sportifs ou peuvent remplacer des matériaux neufs dans d'autres secteurs d'activité.

*Par exemple, lors de l'UEFA Euro 2016 qui avait lieu en France, plus de 20 tonnes de matériaux ont pu être collectés afin de faire l'objet de réemplois extrêmement variés.*

*En effet, les éléments produits dans le cadre du tirage au sort 6 mois avant la compétition, estampillés avec la date et la nature de l'événement et ne pouvant donc être utilisés pendant la compétition, ont été utilisés dans la fan zone pour permettre aux fans de se créer des goodies uniques ou autres objets souvenirs, et ainsi mettre l'accent sur la circularité.*

*En parallèle, en partenariat avec la fondation UEFA, plus de 1,5 km d'habillage de barrière haute a pu être envoyé dans l'un des plus grands camps de réfugiés au monde, à Zaatari, en Jordanie, afin que les jeunes filles syriennes exilées puissent jouer au football dans un environnement favorable. Enfin, ce sont plus de 20 tonnes de matériaux de tout type (habillage de barrière haute, basse, bâche pvc, tissu de kakémonos médias type conférence de presse ou zone mixte, etc.), qui ont été récupérés par des associations.*

*En effet, ces matériaux possèdent des propriétés techniques similaires à ce qui pourrait être trouvé dans le commerce en neuf, et ont donc pu être réemployés sur des chantiers de construction sous des toitures végétalisées (pour les matériaux ayant des propriétés isolantes), ou sous des dalles de béton pour séparer la matière et empêcher l'humidité de remonter, pour de la protection lors de travaux de construction (peinture notamment), ou encore dans l'agriculture pour des activités d'ensilage.*

En résumé, les principales pistes de réutilisation sont les suivantes :

- Donner et/ou revendre les matériaux, équipements, végétaux, etc. ;
- Faire appel à des associations de redistribution alimentaire, ou des associations/entreprises de l'économie sociale et solidaire qui ont tissé de forts liens avec des réseaux d'artisans locaux ;
- Identifier des secteurs d'activité, comme le BTP, ou l'agriculture, qui peuvent avoir besoin de matériaux similaires à ceux utilisés pendant les événements.

### • RECYCLER

Une fois toutes les options précitées épuisées, il est important de s'assurer que l'ensemble des **déchets potentiels restants puissent être recyclés**. L'objectif est de **réduire au minimum le volume de déchets produits qui finiront à l'enfouissement ou brûlés**, transformation qui constitue la plus grosse partie de l'empreinte carbone des déchets événementiels, et ce, même en cas de revalorisation énergétique.

Il est possible de recycler les matériaux à différents degrés de transformation :

- Soit en réutilisant les fonctions pour lesquelles ils ont été produits initialement (recyclage);
- Soit pour un usage dérivé ou différent (décyclage ou surcyclage).

Aussi bien à l'échelle de l'Europe qu'à l'échelle mondiale, très peu de matériaux peuvent être recyclés au **sens littéral du terme**, à savoir toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, **matières ou produits aux fins de leur fonction initiale** ou à d'autres fins selon l'ordonnance n°2020-920 du 29 juillet 2020 - art. 3

Certains produits sont décyclés, c'est-à-dire que les techniques actuelles ne **permettent pas de recréer une matière aussi noble que celle intégrée au processus de recyclage**. D'autres matières ne peuvent être que **partiellement recyclées** car tous les ajouts d'enduction, teinture, peinture, etc. compromettent la qualité du recyclage.

**Constituer une filière consacrée entièrement au traitement du déchet événementiel et créer une usine dédiée au recyclage de ses matières relève aujourd'hui encore du défi** : même les plus grands événements sportifs mondiaux ne génèrent pas assez de régularité et de quantité dans l'apport de matière pour entrer dans un procédé industrialisé.

### • RETOUR A LA TERRE (R.O.T)

Enfin, le dernier des cinq R consiste à **ramener à la terre et aux sols toute la matière qui peut l'être**. Cela évite les transformations complexes et favorise la fertilité qui permettra à la terre d'offrir un environnement sain et nourricier.

Pour que ce retour à la terre soit possible, il faut intégrer à la réflexion initiale d'achat des matériaux les critères et conditions nécessaires à ce ROT (signification anglaise de pourrissement qui est utilisée comme le 5e R pour le compostage).

**Le compostage est la meilleure illustration possible de cette circularité, ce principe écologique qu'exerce la nature au quotidien.**

L'important tient dans le **changement des mentalités** : penser circulaire, c'est intégrer la façon dont les événements sont imaginés dans leur globalité. Le **changement de paradigme** consiste à abandonner le triptyque classique du traitement du déchet, *nettoyer > vider > expédier*, et privilégier celui de **collecter > trier > valoriser**. Ce prisme vertueux nécessite de modifier les comportements, les processus et les technologies pour être mis en œuvre efficacement.

## 3. Les facteurs clés de succès d'un événement sportif « zéro déchet »

Le principe est simple : **éviter en amont tous les déchets qui peuvent l'être; et valoriser en aval ceux qui ne peuvent pas être évités**. Pour y parvenir, quel que soit le type ou la taille de l'événement sportif, quelques facteurs clés doivent être à la base de toute démarche parce qu'ils contribuent à la réussite de la stratégie des 5R :

### a. Se préparer et s'engager en amont

Un **diagnostic préalable** (issu de l'édition précédente par exemple) **aidera à identifier les principaux gisements de déchets et à établir des objectifs clairs**. La première étape est donc d'**identifier la typologie et la quantité de déchets à venir avec l'ensemble des parties prenantes impliquées** (prestataires techniques, traiteurs, etc.) afin de mettre en place des systèmes de traitement et de collecte adaptés. Pour ce faire, l'organisation doit notamment s'informer auprès de la collectivité des typologies de filières existantes pour déterminer les plus adaptées et vérifier la proximité des sites afin d'optimiser les émissions carbone liées au transport.

Si la typologie peut grandement varier d'un événement à l'autre, en fonction de sa taille et des publics cibles, il peut être recommandé d'assurer au minimum un système de gestion de déchets avec trois flux principaux : déchets recyclables, non recyclables; et organiques, et lorsque cela est possible, d'ajouter un flux supplémentaire pour le verre; et un système de collecte des mégots.

*Par exemple, lors de l'UEFA Euro 2016, des containers ont été mis en place sur les parvis des stades lors des phases de montage et démontage afin de collecter le bois, le plastique, les métaux, le verre, et ainsi faciliter le traitement des déchets évacués.*

Se préparer implique également d'**identifier des prestataires capables de traiter chaque catégorie de déchets** générés par l'organisation (déchets ménagers, déchets organique, papiers...) ou encore d'**imposer un certificat de traitement des déchets évacués**. Par exemple, celui-ci stipulera que le traiteur sera responsable de tous ses déchets (chutes, restes en cuisine et retours alimentaires) et devra repartir avec ces derniers à la fin de chaque manifestation. Ces éléments doivent être stipulés dès l'appel d'offre et associés aux conditions de l'acte d'achat.

Il est en effet plus facile de mettre en place une politique précise et un plan d'action (objectifs, moyens, délais) avant même d'entrer dans la phase opérationnelle de l'organisation de l'événement. L'ensemble des choix faits dès les premières étapes (lieu, fournisseurs, prestataires, etc.) ont un impact sur la production de déchets de l'événement.

De même, **la structuration interne des ressources humaines chargées de piloter la gestion des déchets** aura des impacts significatifs sur les résultats obtenus.

En parallèle, limiter la production de déchets en amont permet d'alléger considérablement le travail et le coût de gestion de ces déchets à la fin de l'événement.

Les bonnes pratiques une fois mises en place pour un événement sont alors plus facilement assimilées et duplicables sur les éditions suivantes ou sur des événements similaires.

## b. Impliquer et engager l'ensemble des parties prenantes

**Produire et appliquer sa charte des achats responsables** en tant qu'organisateur constitue un prérequis essentiel à toute stratégie de réduction de déchets : en effet, le choix d'acteurs engagés dans des démarches de durabilité et de circularité est la clef de voûte de la méthodologie.

**Mettre au cœur des décisions et des processus des critères RSE**, inviter les acteurs à s'engager eux-mêmes dans une meilleure connaissance de leur chaîne de production depuis l'extraction de la matière première jusqu'à la fin de vie des produits, c'est permettre à chacun d'être acteur de la stratégie en intégrant les enjeux à son niveau.

Attendre des fournisseurs de nourriture, de boisson, d'habillement, de signalétique, etc. de proposer des **solutions de réemploi** et de fin de vie pour l'ensemble des produits ou services délivrés est essentiel.

Il s'agit d'**opérer le basculement de la chaîne de responsabilité de l'organisateur vers l'ensemble des parties prenantes**, afin de faire bouger l'ensemble des filières. Cela est d'autant plus crucial lorsque l'on sait que plus de ¾ des déchets et de l'empreinte carbone d'un événement se jouent avant les phases opérationnelles.

## c. Eco-communicer et sensibiliser les populations cibles, en amont et sur site

L'éco-communication consiste à **intégrer les enjeux de développement durable** (social, environnement, gouvernance) **sur le fond et sur la forme d'un message** en considérant que **l'information doit répondre à des standards de transparence, d'honnêteté ou encore d'éthique**.

Pour que la démarche soit pertinente, tous les acteurs doivent être clairement informés des enjeux, y compris le commanditaire s'il est différent de l'organisateur, les fournisseurs, ainsi que les partenaires, sponsors et surtout les participants.

Pendant l'événement, la communication doit être claire, en particulier l'information associée au tri et à la prévention des déchets qui doit être identique en tous lieux, facilement lisible et compréhensible par tous les utilisateurs.

### Mesurer, valoriser et communiquer

Le bilan de l'événement doit faire **état de la démarche entreprise et de ses résultats**. Valoriser ce travail est essentiel et nécessaire : il s'agit de communiquer à la fois sur les réussites et les progrès restant à réaliser pour les éditions futures à l'aide **d'indicateurs de suivi dédiés**.

Ces indicateurs permettent de se fixer des objectifs et de planifier leur atteinte. C'est à la fois **un outil de mesure mais aussi de planification et de pilotage**.

En capitalisant dans le temps sur la consolidation de ces données et en pouvant associer des parties prenantes à l'atteinte de ces objectifs, il est possible de créer un capital extra-financier supplémentaire qui contribue à la valeur de l'événement et du partenaire, sponsor ou encore fournisseur.

Enfin, **contribuer à la généralisation des pratiques et partager de bonnes initiatives** avec l'ensemble de la filière qui lui permettra d'atteindre ses objectifs de manière coordonnée et efficiente.

## 4. Conclusion

Ce rapport avait pour objectif de proposer des éléments méthodologiques et outils pratiques, d'une part, pour des événements bas carbone et, d'autre part, pour des événements à faible production de déchets, ce, à destination des organisateurs sportifs européens, et plus largement à l'écosystème sportif.

Il a tenté d'apporter des clés de compréhension précises des concepts, outils et moyens existants pour que, dès demain, chaque organisateur soit capable de mesurer, ou de faire mesurer, ses activités en ayant connaissance des enjeux et puisse identifier des réponses concrètes déjà existantes et à sa portée.

Il a par ailleurs été l'occasion de rappeler la contribution avérée des déchets à l'impact carbone global d'un événement, s'il était encore nécessaire de le faire.

Or, la durabilité est la clé du succès à long terme de toutes organisations et celles qui accordent la priorité à ces enjeux sont plus susceptibles d'attirer et de fidéliser des clients, des employés, des sponsors et des investisseurs. La durabilité aide également les entreprises à éviter les facteurs de risques et à améliorer leur réputation.

Dans le même temps, les organisations sportives occupent l'une des positions les plus privilégiées de la société et ont la chance de pouvoir inspirer et éduquer la prochaine génération en proposant des modèles alternatifs durables. Il a d'ailleurs été estimé que plus de deux tiers des fans de sport âgés de 16 à 24 ans soutiennent les actions environnementales et attendent davantage des marques, des équipes et des athlètes qu'ils soutiennent leurs valeurs, selon une nouvelle étude de l'institut d'études de marché Global Web Index (GWI)<sup>35</sup>.

Ceci étant dit, il est temps que le sport fasse davantage usage de sa capacité d'influence auprès des populations et joue un rôle exemplaire en se faisant relai des enjeux auxquels est confrontée l'humanité et qu'il porte des messages positifs qui pourront aider significativement au changement des comportements nécessaires à la transition écologique de nos économies.

ANNEXE I : CATÉGORIES DE DÉCHETS<sup>36</sup>

- Q1 Résidus de production ou de consommation non spécifiés ci-après
- Q2 Produits hors normes
- Q3 Produits périmés
- Q4 Matières accidentellement déversées, perdues ou ayant subi tout autre incident, y compris toute matière, équipement, etc., contaminés par suite de l'incident en question
- Q5 Matières contaminées ou souillées par suite d'activités volontaires (par exemple résidus d'opérations de nettoyage, matériaux d'emballage, conteneurs, etc.)
- Q6 Éléments inutilisables (par exemple batteries hors d'usage, catalyseurs épuisés, etc.)
- Q7 Substances devenues impropres à l'utilisation (par exemple acides contaminés, solvants contaminés, sels de trempage épuisés, etc.)
- Q8 Résidus de procédés industriels (par exemple scories, culots de distillation, etc.)
- Q9 Résidus de procédés antipollution (par exemple boues de lavage de gaz, poussières de filtres à air, filtres usés, etc.)
- Q10 Résidus d'usinage/façonnage (par exemple copeaux de tournage ou de fraisage, etc.)
- Q11 Résidus d'extraction et de préparation des matières premières (par exemple résidus d'exploitation minière ou pétrolière, etc.)
- Q12 Matières contaminées (par exemple huile souillée par des PCB, etc.)
- Q13 Toute matière, substance ou produit dont l'utilisation est interdite par la loi
- Q14 Produits qui n'ont pas ou plus d'utilisation pour le détenteur (par exemple articles mis au rebut par l'agriculture, les ménages, les bureaux, les magasins, les ateliers, etc.)
- Q15 Matières, substances ou produits contaminés provenant d'activités de remise en état de terrains
- Q16 Toute matière, substance ou produit qui n'est pas couvert par les catégories ci-dessus.

<sup>36</sup> <https://aida.ineris.fr/reglementation/directive-ndeg-200612ce-050406-relative-dechets-texte-abroge>

## ANNEXE 2 : NOUVELLES RÈGLES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA DURABILITÉ DES PRODUITS.

**Proposal for a Regulation establishing a framework for setting ecodesign requirements for sustainable products and repealing Directive 2009/125/EC** (révision), qui étend l'actuelle directive sur l'écoconception à pratiquement tous les produits (à l'exception des denrées alimentaires, des médicaments, des plantes, et des animaux). Ce règlement fixera de nouvelles exigences pour rendre les produits plus durables, fiables, réutilisables, réparables, faciles à entretenir, à remettre à neuf et à recycler, et moins consommateurs d'énergie et de ressources. Des marchés publics écologiques et des mesures d'incitation en faveur des produits durables sont également prévus. / Sustainable\_products\_Factsheet

**Ecodesign and Energy Labelling Working Plan 2022-2024** : pour couvrir les nouveaux produits liés à l'énergie, mettre à jour et augmenter l'ambition pour les produits déjà réglementés, à titre de mesure transitoire jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau règlement. Il s'adresse notamment à l'électronique grand public (smartphones, tablettes, panneaux solaires) - le flux de déchets qui connaît la croissance la plus rapide<sup>37</sup>.

**EU Strategy for Sustainable and Circular Textiles** : afin d'augmenter le recyclage des textiles et l'utilisation de matériaux recyclés dans les textiles, d'améliorer les droits sociaux et les normes<sup>38</sup> environnementales de la production, de soutenir les modèles commerciaux circulaires (y compris les services de réutilisation et de réparation). Elle définit la vision et les actions concrètes visant à garantir que d'ici 2030, les produits textiles mis sur le marché de l'UE soient durables et recyclables, fabriqués autant que possible à partir de fibres recyclées, exempts de substances dangereuses et produits en respect des droits sociaux et de l'environnement.

**Regulation of the european parliament and of the council** establishing a framework for setting ecodesign requirements for sustainable products and repealing Directive 2009/125/EC – (révision) renforcera et modernisera les règles en place depuis 2011. Elle créera un cadre harmonisé pour évaluer et communiquer les performances environnementales et climatiques des produits de construction. Les nouvelles exigences en matière de produits garantiront que la conception et la fabrication des produits de construction sont basées sur l'état de l'art pour les rendre plus durables, réparables, recyclables et plus faciles à remanufacturer<sup>39</sup>.

**Directive sur les droits des consommateurs (révision)**, visant à mieux informer les consommateurs sur les performances environnementales des produits, à les protéger contre l'écoblanchiment et l'obsolescence programmée, etc<sup>40</sup>.

## ANNEXE 3 : TRAVAUX DE LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LES EMBALLAGES ET LES DÉCHETS D'EMBALLAGES

**Révision de la Directive : Packaging and Packaging Waste Directive** : La Commission européenne évalue actuellement les options de révision du texte. Une consultation publique a été lancée l'an dernier de Sept. 2020 à Janv. 2021 et s'est conclue avec près de 500 réponses du grand public et des parties prenantes. **Pour aller un peu plus loin sur le sujet, voici quelques informations relatives à la mise en œuvre de la Directive.**

<sup>37</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52022XC0504%2801%29&qid=1651649049970>

<sup>38</sup> [https://ec.europa.eu/environment/publications/textiles-strategy\\_en](https://ec.europa.eu/environment/publications/textiles-strategy_en)

<sup>39</sup> [https://ec.europa.eu/environment/system/files/2022-03/COM\\_2022\\_142\\_1\\_EN\\_ACT\\_part1\\_v6.pdf](https://ec.europa.eu/environment/system/files/2022-03/COM_2022_142_1_EN_ACT_part1_v6.pdf)

<sup>40</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52022PC0143&qid=1649327162410>



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Document  
élaboré en  
collaboration  
avec Oxygène

**OXYGÈNE**

CONSEIL EN STRATÉGIE  
RESPONSABLE